

Protocole sanitaire applicable lors des courses sélectives régionales de slalom, inclus le championnat régional Grand Est, organisées par le CAKCI Sélestat, les 10 et 11 octobre prochain.

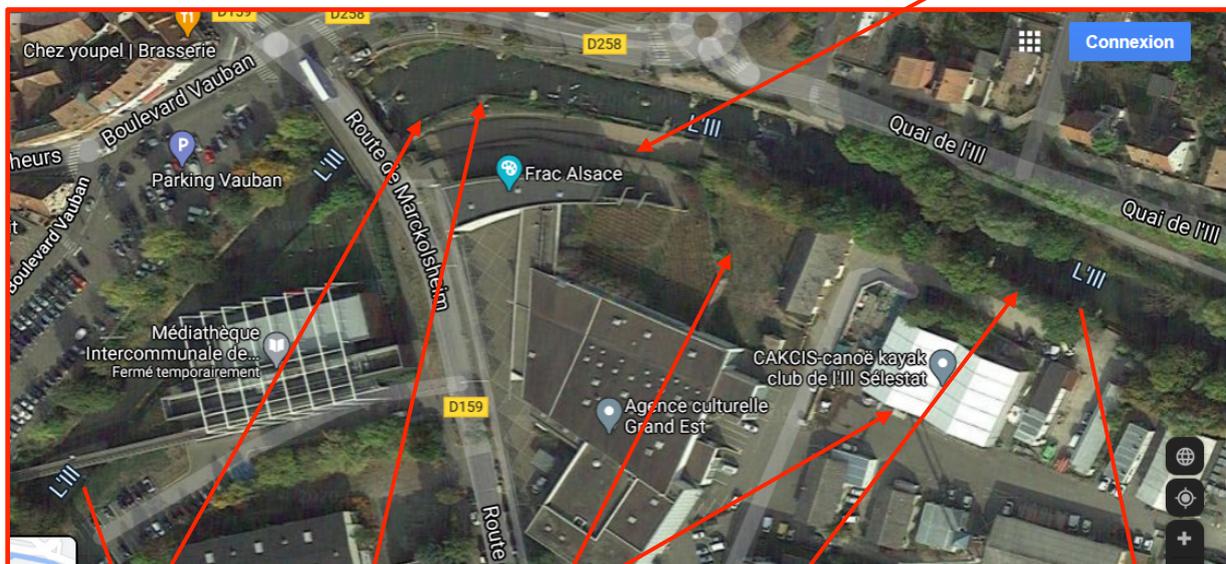
Les dispositions ci-dessous s'inscrivent dans le cadre des prescriptions de la réglementation sanitaire pour prévenir la contamination par le covid19 en vigueur au 1^{er} septembre 2020, et suivent les recommandations sanitaires pour la reprise des manifestations sportives éditées par la FFCK dans le guide de septembre 2020.

Elles sont susceptibles d'adaptation selon l'évolution de la réglementation.

1- Site de la manifestation :

La manifestation se déroule dans l'emprise ci-dessous :

Buvette



Embarquement

Poste départ

Parkings camions et remorques

Arrivée gestion course

Débarquement

2 – Dispositions générales :

Les gestes barrières et notamment la distanciation physique et le lavage régulier des mains sont à respecter.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site de la manifestation y compris les parking. Seuls les compétiteurs embarqués sont dispensés du port du masque, qu'ils devront cependant porter jusqu'à l'embarquement et après avoir débarqué.

Les compétiteurs, juges et accompagnateurs doivent apporter leur masque - si possible réutilisable - et du gel hydroalcoolique. Ils sont invités à prendre leur température avant leur départ du domicile, et, en cas de symptômes du covid 19, à ne pas se déplacer.

Un lavage des mains est conseillé en entrant et en sortant de la zone puis, mais aussi très régulièrement au cours de la journée. L'organisation mettra à disposition du gel hydroalcoolique en différents points du site de la manifestation, notamment aux points de débarquement et d'embarquement, à la buvette et aux sanitaires (toilettes sèches), *ainsi qu'aux points d'entrée.*

Des poubelles spécifiques aux masques et gants seront disponibles à la buvette et à l'entrée du parking. NE JETEZ PAS VOS MASQUES !

3 – Sécurité –poste de secours

L'organisateur *disposera d'un thermomètre et prévoit d'isoler un malade éventuel dans les vestiaires du club qui seront fermés au public et aux participants.*

4 - Accueil des clubs –Organisation course :

Les emplacements des clubs seront matérialisés dans la zone des parking pour accueillir un ou deux mini bus et une remorque(s) et éventuellement une petite tonnelle. Ils seront espacés de plus de 1 m. Les autres véhicules des clubs devront stationner le cas échéant sur les parkings publics à proximité.

Des bénévoles seront placés à l'entrée du site pour vous orienter vers un emplacement.

Les clubs communiqueront la liste nominative des accompagnants (entraîneurs inclus).

Une seule personne par club sera admise à effectuer les confirmations et récupérer les dossards.

La réunion des juges, et le cas échéant celle des chefs d'équipe, se fera en plein air en respectant une distance de 1m minimum entre 2 personnes.

Le matériel de jugement (chrono, porte documents) sera désinfecté entre chaque course. Les postes de juge, de départ et d'arrivée seront équipés de gel hydroalcoolique.

Pour limiter les attroupements, il n'y aura aucun affichage. Toutes les informations comme les infirmations générales, les listes de départ, pénalités, résultats seront communiqués par un dispositif de messagerie type whats'app et Google drive.

Remise de récompenses :

La remise des récompenses sera la plus brève possible, les compétiteurs devront être regroupés par club en respectant les distanciations physiques au maximum.

Buvette –restauration- toilettes :

L'organisateur prévoit de mettre en place une buvette *pour les participants, juges et accompagnateurs.*

Les boissons seront servies préférentiellement en bouteilles ou canettes. Café ou thé sont prévus, *mais chaque participant est invité à apporter son propre gobelet* pour être servi.

Des tables et bancs seront à disposition, *les participants devront manger assis à table ou à l'emplacement réservé à leur club.*

La file d'attente devra respecter la distance de 1m entre deux personnes.

Pour le dimanche, les clubs pourront commander des paniers-repas simplifiés (1 sandwich – 1 boisson froide et chaude– 1 fruit et un petit gâteau) pour la somme de 5€/panier . La commande est à faire au plus tard le lundi 5 septembre. Les repas seront remis au responsable du club.

Un paiement par carte bancaire sera mis en place.

Les juges bénéficieront d'un panier repas simplifié le dimanche (*voire le samedi selon heure de départ*). Ils sont invités à apporter leur gobelet.

Les vestiaires et les toilettes du club seront fermés et le bureau réservé aux seuls organisateurs. Les vestiaires serviront de poste de secours en tant que de besoin.

L'organisateur désinfectera régulièrement la buvette et les toilettes sèches.

Un spray virucide sera à disposition dans les toilettes sèches afin que les personnes puissent désinfecter